



2026

MEMO**Déchets**

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Vaulruz

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et l'**application**

Emplacement de la déchetterie

La déchetterie est située dans la zone artisanale de Champ-Paccot (à côté du local de la voirie et des pompiers).

Horaire de la déchetterie

- Mardi 17h00 - 19h00
- Jeudi 17h00 - 19h00
- Samedi 09h30 - 11h30 / 14h30 - 16h30

La benne pour les déchets encombrants est ouverte uniquement les samedis et, dès le 1er janvier 2026, chaque 1er mardi du mois.

Vous pouvez consulter le calendrier du MEMODéchets pour plus d'informations.

Collecte des sacs-poubelle taxés

Achat des sacs-poubelle taxés

Les sacs-poubelle taxés sont vendus chez Aly Vrac à Vaulruz, au Denner de Vaulruz, à la Coop de Vuadens et à la boulangerie R.C. Audergon à Vuadens.

Dépôts des sacs-poubelle taxés

Le ramassage hebdomadaire des sacs-poubelle taxés est organisé chaque mercredi matin, jusqu'à 07h00 aux différents points de collecte, lesquels peuvent être consultés sur notre site Internet (www.vaulruz.ch). **Les sacs-poubelles taxés doivent être déposés le matin même et avant 07h00.** Passé 07h00, les sacs-poubelles doivent être déposés à la déchetterie communale durant les heures d'ouverture.

Contact et infos

Administration communale

Rue du Château 28
1627 Vaulruz
026 912 91 25
commune@vaulruz.ch
www.vaulruz.ch

Taxes communales

Dans le règlement communal relatif à la gestion des déchets, deux taxes distinctes sont prévues :

La taxe de base annuelle et forfaitaire servant à couvrir les frais de valorisation :

- par personne physique dès le 1er janvier de sa vingtième année, actuellement CHF 70.00 HT
- par entreprise et commerce, y compris exploitation agricole, actuellement CHF 140.00 HT

La taxe proportionnelle (taxe au sac) servant à couvrir les frais de traitement des déchets ménagers :

- CHF 10.00 le rouleau de 10 sacs de 17 litres
- CHF 20.00 le rouleau de 10 sacs de 35 litres
- CHF 30.00 le rouleau de 10 sacs de 60 litres
- CHF 25.00 le rouleau de 5 sacs de 110 litres

Ces taxes peuvent évoluer en fonction des coûts de transport, de décharge et de valorisation des déchets, ainsi que de la TVA.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.



2026

Calendrier

Vaulruz

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2 
M			1			3 
J	1  Nouvel-An			2 		4  Fête-Dieu
V	2  Lendemain Nouvel-An			3  Vendredi-Saint	1	5
S	3 			4 	2 	6 
D	4	1	1	5	3	7
L	5	2	2	6  Lundi de Pâques	4	8
M	6 	3 	3 	7 	5 	9 
M	7 	4 	4 	8	6 	10 
J	8 	5 	5 	9  	7 	11 
V	9	6	6	10	8	12
S	10 	7 	7 	11 	9 	13 
D	11	8	8	12	10	14
L	12	9	9	13	11	15
M	13 	10 	10 	14 	12 	16 
M	14 	11 	11 	15 	13 	17 
J	15 	12 	12 	16 	14  Ascension	18 
V	16	13	13	17	15	19
S	17 	14 	14 	18 	16 	20 
D	18	15	15	19	17	21
L	19	16	16	20	18	22
M	20 	17 	17 	21 	19 	23 
M	21 	18 	18 	22 	20 	24 
J	22 	19 	19 	23 	21 	25 
V	23	20	20	24	22	26
S	24 	21 	21 	25 	23 	27 
D	25	22	22	26	24	28
L	26	23	23	27	25  Lundi de Pentecôte	29
M	27 	24 	24 	28 	26 	30 
M	28 	25 	25 	29 	27	
J	29 	26 	26 	30 	28  	
V	30	27	27		29	
S	31 	28 	28 		30 	
D			29		31	
L			30			
M			31 			



2026

Calendrier

Vaulruz

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1 			1 
M 1			2 			2 
J 2			3 	1 		3 
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale	5 	3 		5 
D 5		2	6	4	1 Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4 	8 	6 	3 	8 Immaculée Conception
M 8		5 	9 	7 	4 	9
J 9		6 	10 	8 	5 	10 
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8 	12 	10 	7 	12 
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11 	15 	13 	10 	15 
M 15		12 	16 	14 	11 	16 
J 16		13 	17 	15 	12 	17 
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15 Assomption	19 	17 	14 	19 
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16	21
M 21		18 	22 	20 	17 	22 
M 22		19 	23 	21 	18 	23 
J 23		20 	24 	22 	19 	24 Veille de Noël
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22 	26 	24 	21 	26 Lendemain de Noël
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25 	29 	27 	24 	29 
M 29		26 	30 	28 	25 	30 
J 30		27 		29 	26 	31 
V 31		28		30	27	
S		29 		31 	28 	
D		30			29	
L		31			30	
M						



Comment bien **trier** ?

Les types de déchets



Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale

Les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs-poubelle taxés. Les sacs peuvent ensuite être déposés à la déchetterie ou aux différents points de collecte.



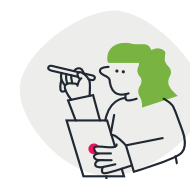
Gazon

A la déchetterie, dans la benne prévue à cet effet



Couche-culotte

Dans des sacs plastiques transparents, doivent être déposés à la déchetterie, dans la benne prévue à cet effet.



Papier et carton

A la déchetterie, dans la benne prévue à cet effet. Les cartons doivent être pliés.



Branches

A la déchetterie, dans la benne prévue à cet effet



Piles et accumulateurs

A rapporter aux magasins ou grandes surfaces. Un emplacement est également prévu à la déchetterie.



Verre

Dans la benne mise à disposition. Les bouchons et autres capsules doivent être retirés.



Déchets inertes (petites quantités)

A la déchetterie, dans la benne prévue à cet effet (maximum 1 m³). **Si > 1 m³, est considéré comme déchets de chantier.** Ne sont pas acceptés dans la benne : litière, isolation, Eternit.



Batteries d'autos

A rapporter au fournisseur.



Cartouches d'encre pour imprimantes

A ramener dans les commerces ou à éliminer selon les informations figurants sur les emballages. Egalement possible de les déposer à la déchetterie.



PET

A la déchetterie, dans la benne prévue à cet effet. **Attention :** uniquement bouteilles de PET à boisson. Pas de bouteille d'huile, vinaigre, etc.



Déchets de chantier

Les déchets de chantier sont interdits. Ils doivent être amenés au centre de transformation Hubert Etter et Fils SA à Vuadens.



Tubes lumineux (néon) / LED

A rapporter aux magasins ou grandes surfaces. Un emplacement est également prévu à la déchetterie.



Médicaments

Doivent être rapportés à la pharmacie.



Flacons en plastique avec bouchon

Peuvent être rapportés aux magasins ou grandes surfaces. Peuvent également être mis dans un sac-poubelle officiel.



Litière de chat

Dans les sacs-poubelle officiels.



Huiles minérales et végétales

A la déchetterie. Les huiles minérales et les huiles végétales ne doivent pas être mélangées. Aucun liquide étranger n'est accepté (carburant, solvant, pétrole, etc.).



Déchets spéciaux des ménages

Les déchets toxiques, solvants, peintures doivent être retournés dans les pharmacies, drogueries ou après des fournisseurs. Les petites quantités (<20kg) peuvent être amenées à la STEP à Vuippens.



Déchets encombrants combustibles

Seuls les objets qui n'entrent pas dans un sac 35 litres sont admis. **La benne des déchets encombrants est ouverte uniquement les samedis et chaque 1er mardi du mois.** Si >1 m³, l'accord préalable du surveillant est nécessaire.



Bois

A la déchetterie, dans la benne prévue à cet effet (maximum 1 m³). **Si > 1 m³, est considéré comme déchets de chantier.**



Capsules en alu

A la déchetterie, à l'emplacement prévu à cet effet (**uniquement les capsules en aluminium**).



Pneus

Doivent être retournés au fournisseur.



Aluminium et boîtes de conserve

A la déchetterie, dans la benne prévue à cet effet



Ferraille (objets métalliques)

A la déchetterie, dans la benne prévue à cet effet.



Cendres de bois

A la déchetterie, dans le tonneau mis à disposition.



Dépouilles d'animaux

A apporter à Sanima La Joux - Centre collecteur de déchets animaux, Gros Essert 1, 1697 La Joux.



Déchets compostables ménagers

A la déchetterie, dans la benne prévue à cet effet



Textiles et chaussures

A la déchetterie, dans la benne TEXAID prévue à cet effet.



Appareils électriques et électroniques

A la déchetterie, dans le tonneau mis à disposition. A ramener prioritairement dans les commerces.



Entreprises, commerces et agriculteurs

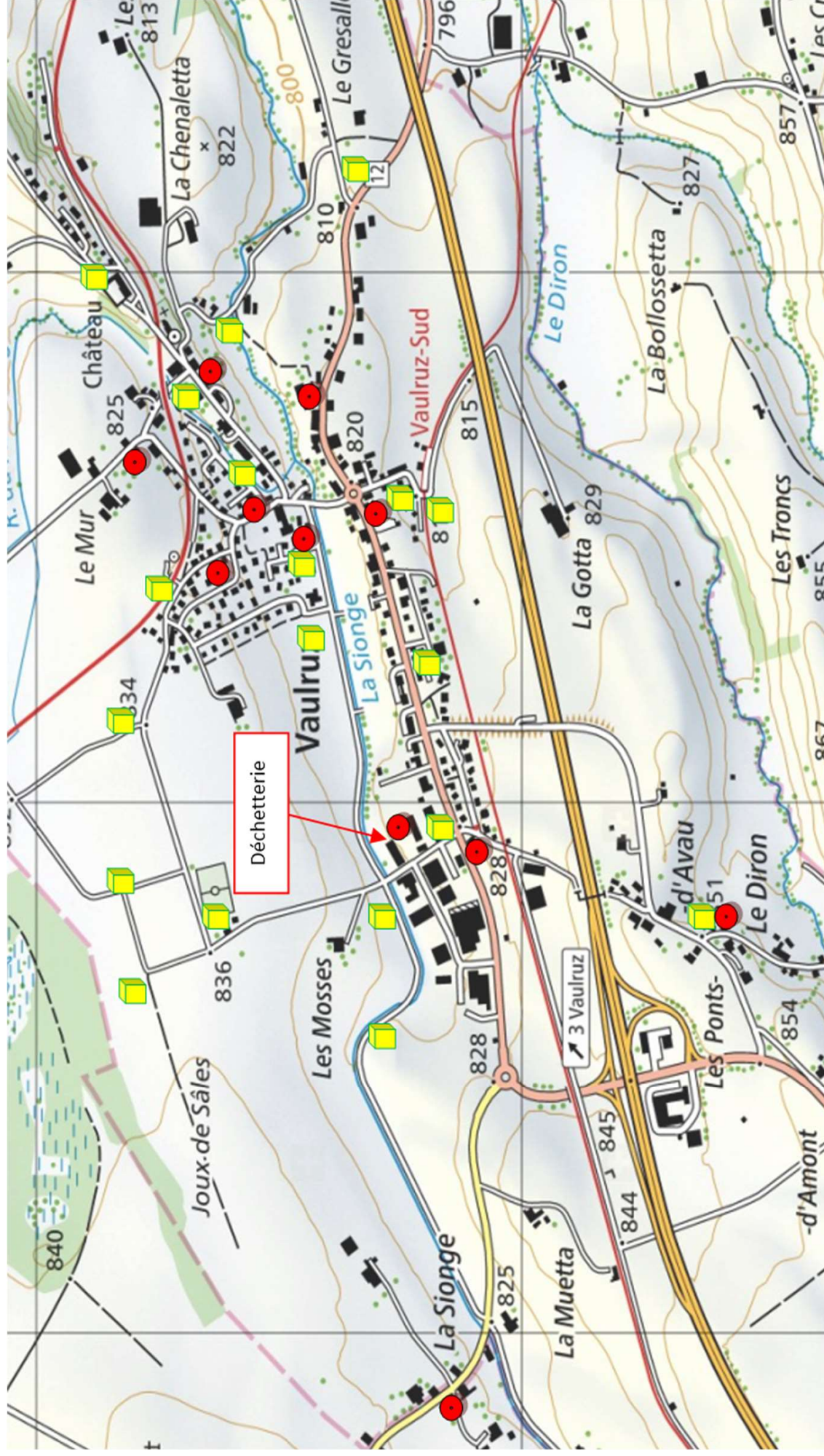
Seuls les déchets usuels/courants peuvent être déposés à la déchetterie.

Dépôt des sacs-poubelle taxés aux points de collecte

UNIQUEMENT
LE JOUR DU RAMASSAGE
AVANT 07h00



Les sacs-poubelle taxés doivent être déposés à la déchetterie durant les heures d'ouverture ou aux différents points de collecte le mercredi matin avant 07h00. Des animaux ont été observés déchirant les sacs-poubelles mis à l'extérieur la veille du ramassage hebdomadaire. **Pour éviter tout désagrément et préserver la propreté de notre commune, nous vous prions de bien vouloir ne sortir vos sacs poubelles qu'au matin du jour de collecte.** Le jour de ramassage des sacs-poubelle peut être modifié en cas de jour férié durant la semaine, les éventuelles modifications sont notifiées dans le calendrier du MémoDéchets.



○ Points de collecte pour les sacs-poubelles taxés (sacs rouges)

■ Poubelles et sacs pour les chiens